

# Formulaire de demande d'accès en véhicule dans l'aire piétonne

**Cadre réservé à l'administration :**

N° : .....  
Demande reçue : .....  
Télécommande remise le : .....

À remplir et à déposer avec les pièces justificatives au :

**Service de la Police Municipale**  
**Hôtel de Ville**  
**30, Quai de l'Hôtel de Ville**  
**74700 SALLANCHES**

**Demander :**  Madame  Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. fixe ..... Tél. portable .....

Mèl : .....

**Pour le ou les véhicules suivants :**

- Genre : ..... Marque : ..... N° immatriculation : .....

- Genre : ..... Marque : ..... N° immatriculation : .....

- Genre : ..... Marque : ..... N° immatriculation : .....

**Au titre de :**

Propriétaire d'un garage ou place de stationnement accessible uniquement par l'aire piétonne

Locataire d'un garage ou place de stationnement accessible uniquement par l'aire piétonne

Adresse du garage ou de la place : .....

Professionnel (commerçant, artisan, activité médicale ou libérale)

**Documents à fournir :**

Copie de la carte grise du ou des véhicules au nom de l'ayant droit (pour les particuliers et les professionnels)

Copie du bail et/ou copie de la taxe d'habitation (pour les particuliers)

Extrait Kbis pour les sociétés (pour les professionnels)

Bail du local libéral ou médical (pour les professionnels)

**ATTENTION**

- L'accès à la zone piétonne est réglementé par arrêté municipal disponible auprès de la Police Municipale.

- L'autorisation est délivrée à titre personnel, par véhicule, et pourra être révoquée en cas d'utilisation non conforme au règlement susvisé ou de fausse déclaration.

- La première télécommande permettant de manoeuvrer les 2 bornes escamotables est gratuite mais en cas de perte, vol ou détérioration, la délivrance d'une nouvelle télécommande sera facturée selon la tarification en vigueur.

Fait à Sallanches, le ..... / ..... / .....

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)